

PROGRAMME



# JOURNÉES FRANÇAISES DE L'ÉVALUATION

SCIENCES PO BORDEAUX  
13-14 JUIN 2019



ÉVALUATION ET DÉMOCRATIE  
LES NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'ACTION PUBLIQUE



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

[nouvelle-aquitaine.fr](http://nouvelle-aquitaine.fr)

# ÉVALUATION ET DÉMOCRATIE : LES NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'ACTION PUBLIQUE

Dès l'origine, l'évaluation a eu deux ambitions : améliorer la connaissance de l'action publique et rendre cette action plus efficace et plus efficiente. Où en sommes-nous 30 ans après le décret Rocard et le rapport Viveret, qui ont institutionnalisé l'évaluation de l'action publique en France ? La connaissance produite par l'évaluation a-t-elle contribué à enrichir le débat public et à mieux informer la décision ? Permet-elle de formuler un jugement sur la valeur des politiques publiques, ce qui est la vocation d'une évaluation citoyenne ?

Ces questions gardent leur pertinence mais elles s'inscrivent désormais dans un paysage plus complexe et plus instable qui pose à l'évaluation de nouveaux défis : un contexte globalisé de l'action publique, traversé par de nouveaux enjeux (environnement, sécurité, économie) qui dépassent le cadre d'un seul Etat ; un système d'acteurs et de parties prenantes plus diversifié ; l'émergence de nouveaux territoires (nouvelles régions, métropoles, intercommunalités, etc.) dont les spécificités doivent être prises en compte.

L'évaluation s'attache à rendre l'action publique plus lisible auprès de citoyens qui sont à la fois plus exigeants et plus méfiants : on constate en effet que le développement de l'évaluation, et plus largement de l'expertise à tous les niveaux, s'accompagne non pas d'une meilleure compréhension de l'action publique mais d'une défiance croissante vis-à-vis des paroles d'experts. L'évaluation peine, d'autre part, à s'intégrer dans le processus décisionnel : l'expert et le politique cohabitent mal.

Pourquoi cette confusion et cette déperdition de la connaissance ? Quelles en sont les causes et comment y remédier ? Quels progrès ont été accomplis et comment les consolider ? Comment renforcer le développement d'une « démocratie éclairée » ?

## Venez apprendre, débattre et partager autour de 3 axes

**Nouveaux territoires, nouveaux acteurs :  
Quelles places pour  
l'évaluation ?**

**L'évaluation  
confrontée au défi  
des mutations de  
l'action publique**

**Évaluation et  
démocratie :  
Pour une évaluation  
citoyenne**

## Mais aussi autour de temps *off*...

Consacrés au réseautage, à la présentation des posters, à la découverte du Tai Chi, de l'improvisation théâtrale, etc.

**Et n'oubliez pas de candidater au concours "Mon éval' en 180 secondes"**

Quel est le principe ? Qui peut postuler ? Consulter toutes les informations [ICI](#).

# Nouveaux territoires, nouveaux acteurs : Quelles places pour l'évaluation ?

*Cet axe sera abordé sous 3 angles. Un premier axe qui interroge l'émergence de nouveaux acteurs dans l'évaluation et les incidences des pratiques évaluatives sur les systèmes d'acteurs. Un second axe qui travaille la question de la place de l'évaluation dans des contextes territoriaux différents et en évolution. Et enfin, un troisième axe de réflexion visera à appréhender les territoires comme objets d'évaluation et comme espaces de pratiques évaluatives différenciées.*

## Évaluation et acteurs

- Quand l'évaluation bouscule les systèmes d'acteurs
- Formation professionnelle : la paritarisme s'intéresse-t-il enfin durablement à l'évaluation ?
- Les CESER engagés dans l'évaluation des politiques publiques

## La place de l'évaluation dans les territoires

- L'institutionnalisation de l'évaluation : exemples étrangers
- Mieux connaître l'évaluation en outre-mer
- Le fait régional et l'évaluation
- L'évaluation des politiques publiques à l'échelon départemental : quels enjeux et quelles perspectives ?
- Opérationnalisation du concept d'évaluation des politiques publiques locales
- Quelle(s) pratique(s) évaluative(s) dans les collectivités locales ?

## Évaluer les territoires : objet et pratiques

- Évaluation de la réforme territoriale
- Regards croisés sur les pratiques évaluatives dans les territoires de Nouvelle-Aquitaine
- Évaluation de l'initiative pour l'emploi des jeunes : quelles leçons tirer ?
- L'évaluation dans les nouveaux territoires : quelle place dans la reconfiguration des politiques publiques ?

# L'évaluation confrontée au défi des mutations de l'action publique

*La programmation de cet axe est organisée en 3 axes. Le premier traitera de la globalisation des enjeux, le deuxième de la complexité croissante de l'action publique et le troisième des nouveaux modes d'organisation et de management de l'action publique.*

## La globalisation des enjeux

- Les Objectifs de Développement Durable, outils de mise en cohérence des politiques publiques ? Premiers retours d'expérience à différences échelles territoriales
- Globalisation des enjeux de politiques publiques : recherche et pratique enfin réconciliées ? L'exemple des évaluations d'impact en santé
- Vers un modèle néo-républicain d'analyse des politiques sociales ?
- Évaluation complète d'une politique complexe largement intermédiée : retours d'expérience et conditions de réussite pendant et après l'évaluation
- Evaluer au regard de l'égalité femme-homme ou du bien-être : enjeux des référentiels alternatifs

## La complexité croissante de l'action publique

- Les différentes dimensions de complexité en évaluation
- Avantages et défis de l'auto-évaluation : accompagner les porteurs de projets dans l'évaluation de leurs action, exemple de l'auto-évaluation des Ecocités et des actions PIA Ville de Demain
- L'évaluation mixte : quand commanditaires et consultants réalisent ensemble des évaluations
- Pratiques évaluatives innovantes

## Les nouveaux modes d'organisation et de management de l'action publique

- L'expérimentation sociale : ce qu'on en dit, ce qu'on en fait
- Retour sur 10 ans d'expérimentations au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
- De la prospective à l'évaluation, convergences et complémentarités
- Nouvelles modalités d'interventions publiques et nouveaux outils utiles à l'évaluation
- L'évaluation dans l'écosystème du pilotage de l'action publique

## Et aussi...

- Repenser l'évaluation des politiques publiques par le policy design
- 'Mission impossible' ? Les défis que les démarches design posent à l'évaluation publique
- Kit d'investigation des usages, illustration d'une approche de design

# Évaluation et démocratie : Pour une évaluation citoyenne

*La programmation est organisée selon 4 axes progressifs, partant des pratiques évaluatives participatives en milieu urbain, pour interroger ensuite les modalités actuelles de l'évaluation institutionnelle en France, avant de s'ouvrir à des pratiques alternatives qui interrogent d'une part l'exercice de la démocratie et qui font d'autre part échos aux débats conduits en séances plénières.*

## Les pratiques participatives en évaluation .....

- Comment associer le citoyen au processus d'évaluation ? Comment la pratique évaluative contribue à une participation citoyenne active
- L'évaluation participative des contrats de Ville

## Avis d'experts sur l'institutionnalisation de l'évaluation .....

## Comment apprécier et recueillir l'avis des citoyens .....

## Les élus régionaux du Centre-Val de Loire vont à la rencontre des citoyens .....

## Carrefour des problématiques évaluatives émergentes .....



## Mais aussi durant les 2 jours...

- Une présentation des travaux des jeunes évaluateurs émergents
  - Une rencontre des acteurs de l'évaluation en Nouvelle-Aquitaine
- 

8h30 - 9h30

Accueil  
Café

9h45 - 10h45

Conférence inaugurale  
"La place de l'évaluation au  
Parlement"

Jean-Noël BARROT, Député des Yvelines,  
Vice-président de la commission des  
finances

9h30 - 9h45

Ouverture

Yves DÉLOYE, Directeur de Sciences Po  
Bordeaux

Thierry PERREAU, Président de la  
Commission d'Évaluation des Politiques  
Publiques de la Région Nouvelle-Aquitaine

Michel BASSET, Président de la Société  
Française de l'Évaluation

Conférence inaugurale  
"Évaluation et démocratie : les  
nouveaux territoires de l'action  
publique"

Patrice DURAN, Président du comité  
scientifique des JFE 2019, professeur des  
universités à l'ENS Paris Saclay, président  
du Conseil national de l'information  
statistique

10h45 - 11h30

Plénière d'ouverture "Évaluation et territoires"

Jean-Pierre BALLIGAND, Député honoraire, Président de l'Institut de la Gouvernance  
territoriale et de la Décentralisation

Hugo BEVORT, Directeur des stratégies territoriales, Commissariat Général à l'Égalité des  
Territoires

Fabienne LE HELLYE, Directrice de l'INSEE de Nouvelle-Aquitaine

Laurence LEMOUZY, Directrice de la revue Pouvoirs Locaux  
Docteur en science politique - Membre associé au CERSA - Université Paris II - Assas

Animation par Danièle LAMARQUE, Membre de la Cour des comptes européenne,  
Vice-présidente de la Société Européenne de l'Évaluation

11h30 - 12h30

5 séquences  
en parallèle

14h00 - 16h00

8 séquences  
en parallèle

16h30 - 18h00

9 séquences  
en parallèle

9h00 - 10h30

9 séquences en parallèle

10h45 - 11h00

**Présentation du Baromètre**

**Laurent BARBUT**, Administrateur de la SFE

11h00 - 11h30

**Allocution**

**Alain ROUSSET**, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

11h30- 12h30

**Plénière "Évaluation et démocratie"**

**Thierry PERREAU**, Président de la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques de la Région Nouvelle-Aquitaine

**Valérie BEAUSERT-LIECK**, Vice-présidente au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

**Jean-Michel FOURNIAU**, Sociologue, Directeur du GIS "Démocratie et participation"

**Nadia BELLAOUI**, Garante du Grand Débat et secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement

Animation par **Isabelle DUCHEFDELAVILLE**, Vice-présidente de la SFE et **Jean PETAUX**, Directeur de la communication à Sciences Po Bordeaux

14h00 - 16h00

8 séquences en parallèle

16h00 - 16h30

**Plénière conclusive**

**"Mon éval' en 180 secondes"**

Présentation de l'expérience du (ou de la) lauréat(e)  
Remise des trophées

Clôture des travaux par **Michel BASSET**, Président de la SFE

8h30 - 9h30 Accueil des participants

9h30 - 11h30 Mot d'accueil / "La place de l'évaluation au Parlement" / "Évaluation et démocratie : Les nouveaux territoires de l'action publique" / Plénière d'ouverture "Évaluation et territoires"

11h30 - 12h30	Table-ronde	Table-ronde	Témoignages - discussions	Conférence - Débat	Conférence - Débat
	Avantages et défis de l'auto-évaluation : accompagner les porteurs de projets dans l'évaluation de leurs actions	L'évaluation des politiques publiques à l'échelon départemental : quels enjeux et quelles perspectives ?	Repenser l'évaluation des politiques publiques par le <i>Policy Design</i>	Vers un modèle néo-républicain d'analyse des politiques sociales ?	Évaluation de la mise en œuvre de programmes européens : retour d'expérience et cas pratiques

12h30 - 14h00 Déjeuner

14h00 - 16h00	Table-ronde	Atelier - débat	Table-ronde	Forum Café	Atelier - débat	Atelier - débat	Table-ronde	Conférence - débat
	Mieux connaître l'évaluation en outre-mer	Comment associer le citoyen au processus d'évaluation ? Comment la pratique évaluative contribue à une participation citoyenne active	Évaluer au regard de l'égalité femmes-hommes ou du bien-être : enjeux des référentiels alternatifs	De la prospective à l'évaluation, convergences et complémentarité	Le fait régional et l'évaluation	Evaluation de la réforme territoriale : Comment évaluer les dernières réformes territoriales ?	Les différentes dimensions de complexité en évaluation	Nouvelle génération, nouvelles évaluations ? Les points de vue des jeunes évaluateurs

16h00 - 16h30 Pause

16h30 - 18h00	Atelier - débat	Atelier - débat	Table-ronde	Conférence - Débat	Table-ronde	Témoignages - discussions	Atelier - débat	Concours	Atelier
	L'évaluation participative des contrats de Ville	Regards croisés sur les pratiques évaluatives dans les territoires de Nouvelle-Aquitaine	Opérationnalisation du concept d'évaluation des politiques publiques locales	Avis d'experts sur l'institutionnalisation de l'évaluation	Quand l'évaluation bouscule les systèmes d'acteurs	Pratiques évaluatives innovantes	L'évaluation dans l'écosystème du pilotage de l'action publique	Mon éval' en 180 secondes	Improvisation théâtrale

18h00 Fin des travaux

20h00 Soirée au Marengo

## Vendredi 14 juin 2019

9h00 - 9h30		Table-ronde Les CESER engagés dans l'évaluation des politiques publiques	Témoignages - discussions Les facteurs de l'institutionnalisation de l'évaluation : comparaisons internationales	Atelier - débat L'évaluation mixte : quand commanditaires et consultants réalisent ensemble des évaluations	Forum Café Globalisation des enjeux de politiques publiques : recherche et pratique enfin réconciliées ? L'exemple des évaluations d'impact sur la santé	Conférence - débat L'expérimentation sociale : ce qu'on en dit, ce qu'on en fait	Atelier - débat Nouvelles modalités d'interventions publiques et nouveaux outils utiles à l'évaluation	Table-ronde 'Mission impossible' ? Les défis que les démarches Design posent à l'évaluation publique	Atelier Initiation au Tai Chi Chuan
9h30 - 10h30	Pratiques d'élus Les élus régionaux du Centre-Val de Loire vont à la rencontre des citoyens								
10h30 - 11h00	Pause								
11h00 - 12h30	Plénière "Évaluation et démocratie" / Allocution d'Alain Rousset - Président de la Région Nouvelle-Aquitaine								
12h30 - 14h00	Déjeuner								
14h00 - 14h30	Témoignages - discussions Évaluation de l'initiative pour l'emploi des jeunes : quelles leçons tirer ?	Table-ronde Quelle(s) pratique(s) évaluative(s) dans les collectivités locales ?	Témoignages - discussions Évaluation complète d'une politique complexe largement intermédiée : retours d'expériences et conditions de réussite pendant et après l'évaluation	Table-ronde Retour sur 10 ans d'expérimentations au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	Forum café Kit d'investigation des usages, illustration d'une approche de Design	Conférence - débat Carrefour des problématiques évaluatives émergentes	Table ronde L'évaluation dans les nouveaux territoires : quelle place dans la reconfiguration des politiques publiques ?	Témoignages - discussions Les Objectifs de Développement Durable, outils de mise en cohérence des politiques publiques ?	
14h30 - 16h00									
16h00	Plénière conclusive : Présentation de l'expérience du (ou de la) lauréat(e) "Mon éval" en 180 secondes" et remise du trophée / Clôture des travaux								

■ Axe 1 "Nouveaux territoires, nouveaux acteurs : quelles places pour l'évaluation ?"
 ■ Axe 2 "L'évaluation confrontée au défi des mutations de l'action publique"
 ■ Axe 3 "Evaluation et démocratie : Pour une évaluation citoyenne"



## Repenser l'évaluation des politiques publiques par le Policy Design

L'évaluation de l'action publique est généralement appréhendée à partir de ses résultats, moins souvent au stade de sa conception. Cette session vise à éclairer la place de l'évaluation dans le *policy design*, soit dès la phase de la formulation des politiques ; elle permettra d'en illustrer les concepts et de proposer des approches pratiques.

La session s'appuiera sur plusieurs études de cas africains et des expériences professionnelles, ainsi que sur un cas concret (l'évaluation d'une politique de formation continue des fonctionnaires en Guinée) sur la base duquel sera analysé le processus de production de la politique publique dans toutes ses composantes (construction d'un problème public, mise sur agenda, formalisation, mise en œuvre).

La phase du *design*, qui inclut la construction et la représentation des enjeux, ainsi que la formalisation et l'authentification de la politique publique, conditionne l'évaluation ultérieure de ses performances. Son évaluation permet d'apprécier la capacité de la politique publique à prendre en charge les intérêts potentiellement contradictoires des parties prenantes, à gérer les réseaux d'acteurs et à intégrer leur participation. Elle met aussi à jour les faiblesses des évaluations *ex post*, et leur échec à proposer des mesures adaptatives, faute de prendre en compte les changements de cadres cognitifs, de contextes et de personnels au cours des différentes séquences de l'action publique.

**Avec la participation de :** Dominique Darbon – Sciences Po Bordeaux

**Animation :** Danièle Lamarque – Société Française et Européenne de l'Évaluation.

Conférence – débat  
Salle A 204 – Rez-de-Chaussée

## Vers un modèle néo-républicain d'analyse des politiques sociales ?

Nous présenterons deux référentiels d'action qui structurent les politiques de lutte contre le non-recours aux droits sociaux et interrogerons le critère d'efficacité de ces politiques.

Le premier référentiel peut être qualifié d'économique. Schématiquement, il adopte un modèle coût/bénéfice pour appréhender le non-recours comme une décision individuelle affectée par des biais cognitifs et un

niveau sous-optimal d'information. Dans cette perspective, la meilleure façon de lutter contre le non-recours est de simplifier la prestation pour qu'elle soit lisible par le bénéficiaire et facile d'accès, et de rendre son versement indépendant de la décision individuelle. Ce référentiel sous-tend par exemple les projets de réforme des *minima* sociaux et une certaine conception du revenu de base universel avec versement automatique.

Le second référentiel peut être qualifié de socio-politique. Il met en exergue une catégorie particulière de non-recours – le non-recours par non-demande intentionnelle (NRDI) qui désigne le non-recours choisi, voire revendiqué. Cette catégorie de non-recours, malgré son faible poids statistique, interpelle sur le fond la prétention du référentiel économique à servir de modèle explicatif général. Dans cette perspective, la manière la plus efficace de lutter contre le NRDI n'est pas nécessairement d'informer davantage les publics sur leurs droits, ni de simplifier l'accès à la prestation, mais de prendre davantage leurs besoins en considération. Ce référentiel interroge la pertinence des politiques sociales, leur capacité à toucher leurs cibles et à répondre aux besoins pour lesquels elles ont été conçues. Ce référentiel invite à procéder à une réingénierie des politiques sociales pour qu'elles deviennent véritablement inclusives, pour qu'elles soient davantage participatives et en capacité de renforcer le pouvoir d'agir des bénéficiaires.

Nous discuterons ensuite, à partir d'une théorie politique de l'engagement, la limite que présente le référentiel socio-politique. Nous douterons en effet de la capacité d'une politique inclusive à lutter contre le non-recours de ceux qui ne souhaitent pas « jouer le jeu » des politiques sociales – cas marginal peut-être mais qui par sa marginalité même nous conduit à la limite de la théorie de la rationalité que mobilisent les référentiels économiques et socio-politiques précédemment évoqués. Partant, le NRDI nous met au défi de penser autrement la raison qui conduit à renoncer volontairement à ses droits sociaux. A ce point où l'impuissance des politiques sociales à susciter l'adhésion est manifeste, apparaît le plus clairement la portée radicalement critique et politique du NRDI : c'est un appel à une forme nouvelle de socialité.

Nous proposerons ainsi de lire le NRDI comme le symptôme d'une crise du modèle républicain de solidarité qui a fondé le régime des droits sociaux et la société salariale sur une promesse – sur laquelle nous reviendrons – dont on peut légitimement considérer aujourd'hui qu'elle n'a pas été tenue. Nous mettrons en débat pour conclure ce que peut-être un référentiel néo-républicain de politique sociale, capable d'articuler une conception large du non-

recours et interrogerons la forme sous laquelle il peut se mettre en œuvre.

**Avec la participation de :** Frédéric Bertrand – Cabinet Amnyos, UNISTRA.

Conférence – débat  
Salle A 201 – 2<sup>ème</sup> étage

### Évaluation de la mise en œuvre de programmes européens : retour d'expérience et cas pratiques

La mise en œuvre de programmes européens implique une diversité d'acteurs intervenant dans des secteurs et sur des échelles territoriales différents. L'évaluation de ces programmes est confronté à la nécessité de construire une méthode et plus largement une culture de l'évaluation qui soit commune à l'ensemble de ces acteurs.

Cette séquence fait état de deux expériences concrètes d'élaboration collective d'une démarche l'évaluation. Une première expérience présentera une évaluation partenariale de l'impact du programme de mobilité Erasmus +, et une seconde présentera la mise en place d'une recherche-action dans le cadre de l'évaluation du programme Leader en Bourgogne-Franche-Comté.

**Avec la participation attendue de :** Nadia Gonthier et Simon Macaire – Erasmus+ et Marielle Berriet-Sollic – AgroSupDijon

**Animation :** Laëtitia Dansou – Sémaphores.



14h00 – 16h00

8 séquences en parallèle

Atelier – débat  
Salle Malibeu – Rez-de-Chaussée

### Comment associer le citoyen au processus d'évaluation ? Comment la pratique évaluative contribue à une participation citoyenne active

Les témoignages viseront à rendre compte des pratiques participatives engagées pour revivifier la démocratie locale (Nantes et Toulouse), pour faire des citoyens acteurs du choix de projets dans le cadre d'un budget participatif (Département du Gers).

La discussion visera, à partir des démarches présentées, à identifier les enjeux communs de ces pratiques, les perspectives qu'elles ouvrent et ce que l'on peut en attendre sur le plan de l'évaluation.

**Avec la participation de :** Camille Cozette et Catherine Veyrat-Durebex – Nantes Métropole ; Gaëlle Baron et Roman Quentin – Toulouse Métropole.

**Animation :** Isabelle Duchefdelaville – Inspection générale de la Ville de Paris et Société Française de l'Évaluation.

Table-ronde  
Salle Merle – Rez-de-Chaussée

### Évaluer au regard de l'égalité femmes-hommes ou du bien-être : enjeux des référentiels alternatifs

Bien que la Société Française de l'Évaluation ait toujours soutenu une approche de l'évaluation « jugeant de la valeur de l'action publique », dans la lignée de Patrick Viveret (1989), force est de constater qu'une pratique routinisée, dans laquelle « ce qui compte » n'est jamais discuté, représente aujourd'hui la majorité (l'essentiel ?) de la pratique évaluative.

Dans un contexte « d'interrogation critique sur la croissance économique et son assimilation abusive au bien-être collectif et au progrès » (Offredi & Laffut, 2013), quelles sont les possibilités pour l'évaluation d'offrir un autre regard sur les politiques publiques, leur conception, leur mise en œuvre et les publics qu'elle touche ? En partant de deux « angles alternatifs », l'évaluation au regard de l'égalité femmes-hommes et l'évaluation au regard du bien-être, nous proposons ici d'explorer solutions pratiques et enjeux réflexifs pour une évaluation différente :

- Structurer différemment notre vision du monde avec des indicateurs nouveaux (Gadrey, Jany-Catrice, 2016), s'écartant des indicateurs classiques de programme ou de contexte, est-il un préalable à toute évaluation alternative ? Exemples des indicateurs sur l'égalité femmes-hommes et du référentiel de bien-être IBEST. Comment organiser la réflexion collective autour de « ce qui compte », avec quels publics ? Quelles pistes pour mettre en œuvre une nécessaire vision holistique ou intersectionnelle, dépassant la question de l'atteinte des objectifs ? Retours croisés sur les expériences des dernières années.
- Au regard des points ci-dessus, les évaluations sur des référentiels alternatives sont-elles découplables d'une approche démocratique, participative, pluraliste, voire militante ? Dit autrement, une évaluation managériale au regard de l'égalité femmes-hommes ou du bien-être est-elle possible ? Désirable ? Partage et échange avec la salle.

**Avec la participation de :** Sarah Audras-Marcy – *Commissariat Général à l'Égalité des Territoires*; Hélène Clot – *Grenoble-Alpes Métropole*; Thomas Delahais et Karine Sage – *Coopérative Quadrant Conseil* et Gwendoline Lions – *Département des Côtes-d'Armor/Société Française de l'Évaluation*.

#### Forum Café

Salle A 134 - 1<sup>er</sup> étage

### De la prospective à l'évaluation, convergences et complémentarité

Évaluation et prospective sont deux disciplines n'ayant pas le même objet, ne supposant ni les mêmes méthodes, ni surtout les mêmes postures.

Néanmoins, dans un contexte de politiques publiques qui s'affirment de plus en plus comme transformatrices ou qui se donnent pour vocation d'accompagner des transitions, qu'elles soient technologiques, économiques, sociales ou sociétales, etc., il semble pertinent d'explorer si et comment les pratiques évaluatives pourraient se rapprocher des démarches et méthodes de la prospective.

Dans ce cadre, il semble *a priori* plus particulièrement intéressant d'explorer les liens possibles entre évaluation et prospective : au moment de la construction du questionnement évaluatif et du référentiel d'évaluation ; au moment de la mise en perspective des résultats d'évaluation et de l'élaboration des préconisations ; dans le cadre de démarches d'évaluation *ex ante*.

**Avec la participation de :** François Rousseau – *Société Française de Prospective* et Pierre Savignat – *Société Française de l'Évaluation*.

#### Atelier - débat

Salle A 201 - 2<sup>ème</sup> étage

### Le fait régional et l'évaluation

Ces dernières années, les Régions françaises ont connu plusieurs bouleversements. En 2015, l'« acte III » de la décentralisation a abouti à la fusion des Régions et au renforcement de leurs compétences. En décembre de la même année, les élections régionales dans les nouvelles régions se sont par ailleurs traduites par un important renouvellement des exécutifs. Un an plus tôt, enfin, à travers la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, les Régions devenaient les principales autorités de gestion des fonds européens (FEDER, FEADER et une partie du FSE), avec les obligations d'évaluation inhérentes à cette responsabilité.

Que peut-on dire aujourd'hui de l'ensemble de ces bouleversements vis-à-vis de la culture et de la pratique évaluatives dans les Régions ? Cette table-ronde se propose ainsi d'analyser l'incidence de ces changements sur l'évaluation des politiques publiques menées dans les Régions et, plus largement, de réfléchir à l'évolution de l'évaluation des politiques régionales ces dernières décennies en France, ainsi qu'à ses enjeux pour l'avenir.

**Avec la participation des** Services Évaluation des *Régions Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie et Occitanie*; Laurent Barbut – *Cabinet EPICES* et Rodolphe Ejnès – *Coopérative Geste Études et Conseil*.

**Animation :** Romain Pasquier – *CNRS Arènes*.

#### Atelier - débat

Salle A 211 - 2<sup>ème</sup> étage

### Évaluation de la réforme territoriale : comment évaluer les dernières réformes territoriales ?

Les dernières réformes territoriales sont venues modifier le paysage territorial par :

- La création des métropoles dotées de pouvoirs renforcés et l'élargissement des territoires des autres EPCI par réduction de leur nombre.
- La nouvelle carte des Régions qui passent de 23 à 17 (7 nouvelles Régions nées de fusions et 6 inchangées).

- La clarification des compétences entre les différents niveaux de collectivités.

L'atelier a pour objectif de réfléchir collectivement à la manière d'évaluer les objectifs fixés par ces réformes autour des 3 objectifs suivants :

1. **L'efficacité de l'action publique** avec la responsabilisation de chaque niveau de collectivité sur ses champs de compétence, ainsi que sur la mise en place d'outils de coordination au niveau régional, voire infra-régional.
2. **La réduction de la dépense publique** avec les économies d'échelle recherchées en développant l'action publique sur des territoires étendus, ainsi que l'évitement des phénomènes de financements en doublon avec la suppression de la clause de compétence générale.
3. **La lisibilité des champs de compétences** des différents niveaux territoriaux par les citoyens, ainsi que des aides aux entreprises et, plus généralement, lisibilité pour les bénéficiaires des interventions locales.

**Animation :** Michel Basset – *Société Française de l'Évaluation* et Gwendoline Lions – *Département des Côtes-d'Armor/Société Française de l'Évaluation*.

#### Table-ronde

Salle A 202 – 2<sup>ème</sup> étage

### Les différentes dimensions de complexité en évaluation

La complexité de l'action publique peut être abordée selon plusieurs points de vue et aux différentes « étapes » des processus évaluatifs. Cette séquence propose d'illustrer trois « facettes » de la complexité à l'aide de cas d'évaluations récents et d'ouvrir le débat sur les questions suivantes :

- Quelles méthodes pour spécifier les effets et mobiliser certains acteurs-clés de politiques intégrant de multiples interventions et de nombreux acteurs ? (cas de politiques visant les copropriétés en difficulté et la lutte contre l'habitat indigne). Quelles méthodes pour rendre compte de la complexité des changements générés par les actions publiques ? (cas d'un projet visant à renforcer l'autonomisation des femmes dans des quartiers vulnérables en Amérique Latine).
- Dans un contexte sociétal (France) marqué à la fois par la complexité de l'action publique et la volonté affichée d'une simplification de celle-ci au bénéfice des usagers, en quoi la pratique évaluative fait-elle évoluer ce couple simplicité/complexité, y compris de manière différenciée pour les différentes parties prenantes (usagers / services et opérateurs) ?

(une grille de lecture de ces évolutions sera proposée, illustrée à partir d'évaluations réalisées).

**Avec la participation de :** Arnaud Laaban – *consultant indépendant* ; Klara Hellebrandova – *consultante indépendante* ; Nicolas Desquinabo, *Coopérative Geste Études et Conseil* et François Lecouturier, *Cabinet ITINERE-Conseil*.

**Animation :** François Lecouturier, *Cabinet ITINERE-Conseil*.

#### Table-ronde

Salle A 207 – 2<sup>ème</sup> étage

### Mieux connaître l'évaluation en outre-mer

Lors de cette table-ronde, plusieurs types d'acteurs (ministères, collectivités, consultants) sont invités à partager leurs connaissances et débattre de l'évaluation en outre-mer. Dans un premier temps, un panorama de l'évaluation en outre-mer sera présenté afin de mieux caractériser les évaluations menées sur ces territoires : quels en sont les principaux commanditaires, sur quelles thématiques, avec quels évaluateurs ? Dans un deuxième temps, ces premiers éléments seront mis en perspective avec la présentation, par une collectivité d'outre-mer, de sa démarche d'évaluation. Enfin, une évaluation participative menée en Martinique sera présentée par l'INJEP et les consultants en charge de l'évaluation afin de donner un exemple d'une implication aboutie des parties prenantes dans une démarche d'évaluation nationale.

**Avec la participation de :** Philippe Sainte-Croix – *Ministère des Outre-Mer* ; Benoit Giffard – *Cabinet Pluricité* ; Gaëlle de Carmantrand – *Cabinet Amnyos* ; Samuel James – *INJEP* et un(e) représentant(e) de *Collectivité d'Outre-Mer*.

**Animation :** Vincent Honoré et Adrien Flichy – *Coopérative Quadrant Conseil*.

#### Conférence – débat

Salle A 114 – 1<sup>er</sup> étage

### Nouvelle génération, nouvelles évaluations ? Les points de vue des jeunes évaluateurs

Pourquoi le groupe des jeunes évaluateurs(trices) se mobilise-t-il pour encourager des évaluateurs(trices) émergent(e)s à venir présenter leurs travaux lors des JFE ?

D'une part, les évaluateurs(trices) émergent(e)s ne disposent pas aujourd'hui d'un espace dédié et d'une

visibilité suffisante dans les événements et les instances qui « débattent de l'évaluation » en France. Lors d'événements-clés (tels que les JFE), trop peu d'évaluateurs(trices) émergent(e)s ont l'opportunité d'être présent(e)s et donc de rentrer en contact avec d'autres jeunes et d'autres évaluateurs(trices) plus expérimenté(e)s. Encore trop peu d'évaluateurs(trices) émergent(e)s sont invité(e)s à prendre place lors de tables-rondes, à présenter leurs projets déjà réalisés ou en cours d'écriture ou à venir.

Enfin, les évaluateurs(trices) émergent(e)s ont trop rarement l'occasion de témoigner de leur expérience en tant qu'évaluateur(trice) émergent(e) impliqué(e) dans des évaluations.

D'autre part, nous pensons que les évaluateurs(trices) émergent(e)s sont susceptibles d'identifier des sujets et des débats différents, encore peu discutés, et sont capables d'apporter des approches et des arguments nouveaux aux débats plus traditionnels du monde de l'évaluation. En effet, les évaluateurs(trices) émergent(e)s sont amené(e)s à réaliser une part importante de la production des cahiers des charges lors de la commande évaluative et à réaliser une grande partie de la collecte de données, à participer activement à la rédaction des rapports et à présenter des résultats de chaque évaluation lors de la réalisation d'une évaluation.

Pour ces raisons, nous jugeons que la prise en compte des évaluateurs(trices) émergent(e)s est pertinente et essentielle.

Pour cela, nous proposons d'inviter aux JFE environ 5 évaluateurs(trices) émergent(e)s sélectionné(e)s dans le cadre d'un appel à contribution spécifique aux JEEunes.

**Animation :** Marc Tevini - *Coopérative Quadrant Conseil* ; Pauline Joly - *Coopérative Geste Études et Conseil* ; Alexandra Williams - *Coopérative Quadrant Conseil* et Kenza Bennani - *Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères*.



**16h30 – 18h00**

**9 séquences en parallèle**

Atelier – débat

Salle A 201 – 2<sup>ème</sup> étage

### **L'évaluation participative des contrats de Ville**

Les témoignages viseront à rendre compte des pratiques participatives engagées pour associer l'expertise des citoyens dans le cadre des conseils citoyens des contrats de Ville.

**Avec la participation de :** Thibaut Desjonquères et Domitille Hamard - *Cabinet Pluricité* ; Didier Leroux - *Conseiller Citoyen* ; Guillaume Déjardin - *Centre de ressources ville et développement social du Val d'Oise* et Anne-Lise Fuchs - *Préfecture de Meurthe et Moselle*.

**Animation :** Kevin Demangeclaude - *Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)*.

Atelier – débat

Salle A 207 – 2<sup>ème</sup> étage

### **Regards croisés sur les pratiques évaluatives dans les territoires de Nouvelle-Aquitaine**

L'objectif de cette séquence est de permettre de mieux appréhender les pratiques de l'évaluation de politiques publiques dans les territoires de la Région Nouvelle-Aquitaine et de mieux identifier les différents acteurs de l'évaluation, notamment côté État et collectivités territoriales.

À partir de différents retours d'expériences mis en perspective, quel partage des problématiques majeures communes autour d'un territoire d'actions commun, quels travaux emblématiques à prendre en considération, quel croisement possible de résultats ? Dans quelle mesure et sous quelles conditions la mutualisation est-elle possible en termes d'outils de partage de la connaissance, de méthodes et d'analyses.

Sur le contenu des travaux d'évaluation, la gouvernance et les méthodes, quels sont les moyens de faciliter les évaluations plus transversales et leurs interactions éventuelles avec des évaluations plus sectorielles. Quelle pertinence de la complémentarité de l'approche régionale et de zooms territoriaux ? Quels besoins et moyens de montée en puissance de productions de données et de partage de connaissances pour faciliter le développement des impacts territoriaux ?

Il s'agit aussi de faire de ces échanges une réelle opportunité de repérage d'experts « régionaux ou locaux » en matière d'évaluation, dans les services de l'État et des collectivités territoriales, et d'identification d'acteurs de la société civile à mobiliser. L'objectif est par ailleurs d'encourager le dialogue entre praticiens d'une même région, en vue de lancer, au-delà des Journées Françaises de l'Évaluation, la dynamique d'un club régional de l'évaluation en Nouvelle-Aquitaine.

**Avec la participation de :** Grégory Cluzes - *Pôle Emploi Nouvelle-Aquitaine*; Léila Belaouchet - *DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine*; Simon Jezequel, Pierre Paquet et Ali Bettayeb - *Région Nouvelle-Aquitaine*.

**Animation :** Sylviane Le Guyader - *Commissariat Général à l'Égalité des Territoires* et Olivier Delage - *Région Nouvelle Aquitaine*

#### Table-ronde

Salle A 134 - 1<sup>er</sup> étage

### Opérationnalisation du concept d'évaluation des politiques publiques locales

Depuis près de 30 ans, l'évaluation des politiques publiques est avancée, au moins dans les discours et les textes, comme devant être associée à toute action publique. Ce concept d'évaluation des politiques publiques est aussi un sujet déjà abordé par de nombreuses recherches académiques, notamment théoriques (Boutaud, 2005 ; Christie, 2007). Cependant, dans la pratique, le concept d'évaluation est peu étudié, et même peu mis en œuvre de manière concrète (Spenehauer, 1998). Dans ce sens, Lacouette-Fougère et Lascoumes (2013) concluent ainsi à « une institutionnalisation fragile, tout à la fois mouvante et dispersée » d'un secteur à l'autre et d'une institution à l'autre. De plus, ces recherches n'abordent quasiment jamais le cas français ni le secteur public local (Ongaro, 2008) et mettent rarement en exergue les convergences en termes de pratiques (Guenoun et Salery, 2009 ; De Bruijn, 2009).

Au regard de ce contexte, nous souhaitons ici nous focaliser sur l'opérationnalisation du concept d'évaluation des politiques publiques locales, afin de savoir quels en sont les caractéristiques et les effets. Nous cherchons ainsi à répondre à plusieurs questions :

- Quelles sont les caractéristiques opérationnelles des évaluations de politiques locales engagées ?
- Quelles en sont les modalités et processus de mise en œuvre ?
- Quels en sont les effets en termes d'apprentissages organisationnels ?

- Quelle est la prise en compte des évaluations de politiques locales dans un contexte multi-partite ?

Pour répondre à ces questions, nous proposons deux communications :

- La première, celle de Pouzacq Nicolas, en s'appuyant sur une méthodologie quantitative, à savoir l'analyse des réponses à un questionnaire national par près des 400 collectivités locales. Cette communication répond plus précisément aux trois premières questions évoquées.
- La seconde, celle de Collinet Mathilde, en s'appuyant sur une méthodologie qualitative, à savoir une recherche intervention avec plusieurs collectivités locales (CIAS, Conseil départemental, autres parties prenantes) dans le champ des politiques sociales sur 3 années. Cette communication répond plus précisément à la dernière des questions évoquées.

Une fois les réponses apportées, des pistes d'évolution sont proposées aux collectivités locales, en analysant les décalages existants entre pratique, concept et enjeux.

**Avec la participation de :** David Carassus, Nicolas Pouzacq et Mathilde Collinet - *Chaire OPTIMA - Centre de Recherche et d'Études en Gestion de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour*.

**Animation :** David Carassus - *Chaire OPTIMA - Centre de Recherche et d'Études en Gestion de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour*.

#### Conférence - débat

Salle A 202 - 2<sup>ème</sup> étage

### Avis d'experts sur l'institutionnalisation de l'évaluation

#### Comment le Parlement français s'est-il approprié ses compétences en évaluation ?

L'institutionnalisation récente (2008) du rôle du Parlement en matière d'évaluation a contribué à une évolution de ses pratiques, marquées notamment par un rapprochement avec la Cour des comptes et la création à l'Assemblée nationale d'un Comité d'évaluation et de contrôle. Quel est l'impact de cette institutionnalisation de l'évaluation sur l'activité parlementaire ?

Cette communication privilégie une perspective organisationnelle et dynamique qui apporte un éclairage original sur les pratiques, les routines, les apprentissages qui se mettent en place à travers des activités concrètes d'évaluation. Cette démarche se situe dans le courant des recherches consacrées au renforcement des capacités en évaluation qui identifie

les facteurs de conversion et les processus organisationnels favorisant l'utilisation des compétences d'évaluation.

### **Evaluations *ex ante* et démocratie ouverte**

Les évaluations, parce qu'elles résultent de choix dans le domaine des grandes valeurs politiques et citoyennes à concrétiser et à développer, devraient être, dès la conception de la politique et du programme, plus ouvertes et participatives. Ce n'est pas toujours le cas dans la définition des attendus des politiques publiques, ni dans la conception des commandes d'évaluation, ni dans leur suivi.

La mise en place d'un processus plus ouvert et participatif supposerait d'interroger notamment :

1. La demande politique des évaluations : 1.1. Les remontées des terrains en faveur d'une meilleure connaissance publique. 1.2. Les demandes formulées par les élus.
2. L'association réelle des parties prenantes à toutes les échelles territoriales pertinentes : 2.1. Les multiples dimensions d'intérêt et les évaluations multicritères. 2.2. Les coûts de l'évaluation participative.

**Avec la participation de :** Véronique Chanut – Université de Paris 2 Panthéon-Assas, LARGEPA ; Patrick Hetzel – Député du Bas-Rhin – Université de Paris 2 Panthéon-Assas, LARGEPA et Maurice Baslé – CNRS CREM – Université de Rennes 1.

**Animation :** Maurice Baslé – CNRS CREM – Université de Rennes 1.

#### Table-ronde

Salle A 114 – 1<sup>er</sup> étage

### **Quand l'évaluation bouscule les systèmes d'acteurs**

Qu'elle soit *ex ante*, *ex post* ou *in itinere*, l'évaluation vise à définir, confirmer ou re-définir la stratégie d'action de l'organisation ou des personnes qui l'ont menée ou commanditée. De sorte qu'une évaluation n'est jamais neutre puisqu'elle procède d'attentes économiques, sociales ou politiques de la part d'acteurs situés à différentes échelles territoriales. L'évaluation peut porter sur un territoire restreint ou élargi, se situer à un niveau local ou national, concerner un dispositif expérimental et spécifique ou une politique publique. Ces niveaux d'échelle posent la question des acteurs et des formes plus ou moins organisées dans lesquels ils agissent. Ils interrogent aussi les manières avec lesquelles les personnes interagissent en fonction de leur statut, de leurs intérêts et des prérogatives prises dans le cadre de leur mandat. Il n'est donc pas anodin de parler de

système d'acteurs, dans la mesure où l'objet de l'évaluation se laisse difficilement réduire à quelques indicateurs objectifs et enfermer dans un périmètre trop bien circonscrit.

En somme, l'évaluation consiste à éclairer le système d'acteurs (engagés ou réticents, hésitants ou opposants) réunis autour d'un objet situé, autant qu'elle les aide à renouveler et enrichir leurs pratiques en fonction des contraintes, des menaces et des opportunités, internes ou externes à l'objet lui-même qui auront été identifiées. Dans ces conditions, une « bonne » évaluation est-elle une évaluation qui bouleverse les systèmes d'acteurs ou une évaluation qui les bouscule à défaut de les réformer ? Pour discuter cette question, deux exemples seront présentés :

- Le premier est celui des enjeux et effets professionnels de l'impératif d'évaluation auquel sont désormais soumis les ludothécaires dans leur action en voie d'institutionnalisation.
- Le second est l'élaboration de la méthodologie d'évaluation d'un programme de financement public de soutien à l'innovation urbaine.

**Avec la participation de :** Stéphanie Rubi – Université-IUT Bordeaux Montaigne, LACES ; Pascal Tozzi – Université-IUT Bordeaux Montaigne, PASSAGES et Lionel Cauchard – Centre de recherche et de développement Efficacity.

**Animation :** Joël Zaffran – Université de Bordeaux.

#### Témoignages – discussions

Salle Malibeu – Rez-de-Chaussée

### **Pratiques évaluatives innovantes**

Les présentations illustreront des pratiques innovantes en matière de gouvernance et d'évaluation, qui associent les acteurs à la construction et à l'évaluation de l'action publique.

La place de l'évaluation dans le *policy design*, soit dès la phase de la formulation des politiques, qui inclut la construction et la représentation des enjeux, ainsi que la formalisation et l'authentification de la politique publique, conditionne l'évaluation ultérieure de ses performances. Elle permet d'apprécier la capacité de la politique publique à prendre en charge les intérêts potentiellement contradictoires des parties prenantes, à gérer les réseaux d'acteurs et à intégrer leur participation.

Une approche de mentoring, fondée sur l'accompagnement des parties prenantes dans le suivi-évaluation d'un projet d'aide au développement, permet une connaissance plus fine des dynamiques sociales propres au contexte d'intervention.

Le projet VITIREV de développement des alternatives aux pesticides en viticulture en région Nouvelle Aquitaine, développé dans le cadre des TIGA (Territoires d'innovation de grande ambition), vise à co-construire les territoires viticoles de demain. L'auto-évaluation de la gouvernance des collectivités locales en Europe, conduite par le Conseil de l'Europe, attribue un label d'excellence (ELOGE) aux collectivités qui respectent douze critères de bonne gouvernance.

Ces quatre présentations permettront de mettre en relief les approches innovantes de définition et d'évaluation de l'action publique fondées sur une participation active des parties prenantes, d'identifier leur apport à une meilleure connaissance des contextes d'intervention, des cadres cognitifs et des acteurs, et de mettre en valeur les facteurs favorables à une meilleure contribution de l'évaluation au changement.

**Avec la participation de** : Benjamin Buclet – CREED ; Alina Tatarenko – Conseil de l'Europe et Hubert de Rochambeau – INRA.

**Animation** : Danièle Lamarque – Cour des comptes européenne – Société Européenne de l'Évaluation – Société Française de l'Évaluation.

### Débat mouvant

Salle A 109 – 1<sup>er</sup> étage

## L'évaluation dans l'écosystème du pilotage de l'action publique

Dans de nombreuses collectivités territoriales, les dispositifs de pilotage de l'action publique sont embryonnaires, alors même que les attentes, les besoins, les problématiques et les dispositifs sont de plus en plus complexes et en transformation permanente. De fait, au cours des dernières années, les efforts se sont concentrés sur la gestion des contraintes budgétaires et les fonctions d'aide à la décision restent peu développées.

L'évaluation des politiques publiques révèle souvent des enjeux de pilotage et des besoins d'appui aux décideurs et aux managers de l'action publique. Elle formule des propositions pour renforcer leur pouvoir d'agir et de décider. Ses forces : parler du territoire et des habitants et le faire à partir de la parole des premiers concernés. Ses limites : sa difficulté à se faire entendre / comprendre des décideurs comme des professionnels. Parmi d'autres idées, deux pistes méritent d'être explorées : construire le dialogue avec les pilotes d'activités et les professionnels et construire le dialogue entre l'évaluation et les autres fonctions d'aide au pilotage. Cette séquence sera ainsi consacrée à envisager la place de l'évaluation au sein

de l'écosystème du pilotage de l'action publique locale.

**Animation** : Gilles Alfonsi – Département de la Seine-Saint-Denis et Catherine Coulin – Département de Meurthe-et-Moselle.

### Concours

Amphi Montesquieu – Rez-de-Chaussée

## Mon éval' en 180 secondes

À la manière du célèbre concours « Ma thèse en 180 secondes », présentez de manière accessible à tous les résultats d'une évaluation, en 3 minutes maximum. L'objectif est de vulgariser le contenu même de l'évaluation mais également de mettre en valeur son intérêt.

Il s'agit d'une présentation orale et sans note, devant un auditoire, éventuellement au moyen d'une seule et unique diapositive ou bien d'un objet. Différents prix seront décernés aux candidats par un jury et par le public.

**Animation** : François Mouterde – Cabinet Planète Publique ; Alexandra Williams – Coopérative Quadrant Conseil et Marguerite Salles – Cabinet KPMG.

### Atelier

Salle A 024 – Rez-de-Chaussée

## Improvisation théâtrale

L'improvisation est l'art de créer sur le moment des histoires, des tranches de vie, des scènes. À partir d'un mot ou d'une situation ou même à partir de rien. Seul ou à plusieurs on construit une histoire brique par brique, avec pour seuls matériaux nos corps, nos émotions, notre imaginaire et notre ouverture... Cela peut paraître déroutant, voire effrayant et pourtant l'improvisation est très simple d'accès ; c'est ce que nous vous proposons de découvrir.

Dans cet atelier d'initiation, nous vous proposons de découvrir dans la bonne humeur quelques principes de base de l'improvisation théâtrale : la prise de risque, le lâcher-prise, l'écoute de l'autre, le partage des responsabilités, assumer et jouer de ses erreurs, construire une histoire, etc.

Cet atelier est limité à 20 personnes – les spectateurs ne sont pas acceptés.

**Animation** : Samuel Nabati – Animateur de cours d'improvisation depuis 3 ans – Département de Seine-Saint-Denis.



**Avec la participation de :** Frantz Wascotte ; Pol Fyalkwski et Julien Raone- *Cour des comptes de Belgique* ; Abdessadak Hind et Aziz El Khazzar - *Chercheurs* ; Thierry Tsou Fematouo, *Président du Réseau Francophone de l'Évaluation* et Benoit Simon - *Planète Publique, Société Européenne de l'Évaluation*.

**Animation :** Danièle Lamarque - *Cour des comptes européenne, Société Européenne de l'Évaluation, Société Française de l'Évaluation*.

Atelier - débat

Salle Malibeu - Rez-de-Chaussée

### **L'évaluation mixte : quand commanditaires et consultants réalisent ensemble des évaluations**

Volonté de montée en compétences, préoccupation de rationalisation des moyens, manque de temps ou encore ambition d'innovation... les raisons qu'ont les commanditaires d'évaluation de se lancer dans l'évaluation mixte sont variées. Les manières de faire aussi, empruntant tant à des organisations déjà existantes (un commanditaire et un consultant travaillant comme s'ils étaient dans le même cabinet) ou expérimentant des modalités de collaboration impensées pour le moment.

Dans tous les cas, les avantages de l'évaluation mixte doivent dépasser les enjeux qui se posent à cette forme hybride : qui est le client de qui, qui est le prestataire de qui ? Quelles relations entretenir et comment combiner partenariat, collaboration, confidentialité, tensions en termes de charge ou de budget ? Quelles conditions de réussite peuvent être anticipées ?

Venez découvrir, témoigner, échanger et débattre autour de cette forme montante de déploiement des évaluations !

**Avec la participation de :** Annick Kerbrat - *EPF Normandie* ; Valérie Colin - *CARSAT Bourgogne-Franche Comté* ; Camille Deregnacourt et Kevin Rolland - *Métropole Européenne de Lille*.

**Animation :** Adrien Flichy - *Coopérative Quadrant Conseil* et Laëtitia Dansou - *Cabinet Semaphores*.

Forum Café

Salle A 134 - 1<sup>er</sup> étage

### **Globalisation des enjeux de politiques publiques : recherche et pratique enfin réconciliées ? L'exemple des évaluations d'impact sur la santé**

Un des enjeux-phares de cet axe tient dans la façon dont l'évaluation arrive à se saisir des problématiques

de renforcement des inégalités et de discrimination et ce, de tout ordre (aussi bien entre les territoires qu'entre les populations elles-mêmes) et sur une multitude d'aspects (niveau de vie, éducation, exposition aux risques, etc.).

Si l'évaluation des politiques en France est longtemps restée muette face à cette polysémie, de nouvelles pratiques tendent vers la prise en compte de ces enjeux comme objet principal de l'évaluation. Parmi elles, les évaluations d'impact sur la santé (EIS).

Depuis le premier colloque de la SFE en 2010 appelant à développer ce type de démarche, du chemin a été entrepris, et quelques EIS - et même récemment des méta-EIS - ont été réalisées. Cependant, ces démarches restent encore peu connues. Or, certaines de leurs caractéristiques gagneraient à être capitalisées et mobilisées par l'ensemble des évaluateurs (dans leur acception large) : approche transverse, dialogue agile entre chercheurs et praticiens tout en intégrant le point de vue de l'utilisateur, etc.

Dès lors, notre contribution se propose d'insister sur ces caractéristiques novatrices afin de les transmettre et d'inspirer les participants, qu'ils soient praticiens, chercheurs ou agents. Pour ce faire, notre intervention se fera à deux voix : consultants et chercheur.

Nous montrerons la façon dont les EIS permettent de se saisir pleinement des problématiques susmentionnées, tout en mettant en lumière les différences mais aussi et surtout les complémentarités entre l'EIS « recherche » et l'EIS « pratique ». Si ces complémentarités peuvent constituer la clé pour élargir le « champ des possibles » de l'évaluation et prendre en compte des problématiques émergentes, il apparaît nécessaire d'en expliciter clairement les points pouvant s'avérer bloquant. Dès lors, en capitalisant sur l'expérience des intervenants, des clés concrètes pourront être données aux participants (voire co-construites avec eux) pour les atténuer, voire les dépasser.

**Avec la participation de :** Caroline Massot et Paul Cotton - *Cabinet Planète Publique* et François Jabot - *EHESP de Rennes*.

**Animation :** Caroline Massot - *Cabinet Planète Publique*.

Conférence - débat

Salle A 114 - 1<sup>er</sup> étage

### **L'expérimentation sociale : ce qu'on en dit, ce qu'on en fait**

Depuis le milieu des années 2000, le recours aux expérimentations sociales pour informer l'action

publique s'est développé de manière sans précédent, au niveau des ministères (Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse, ministère de l'Emploi), des établissements publics (Pôle emploi) ou des collectivités territoriales. Néanmoins, les différents travaux de recherche ayant étudié ce phénomène en France ont unanimement souligné la portée limitée de cet instrument à promouvoir une décision publique s'appuyant sur des données probantes. Comment expliquer ce décalage entre le recours croissant à cet instrument et son apparente non-prise en compte dans la conception des politiques publiques ?

Cet atelier présente l'hypothèse que ce succès, ainsi que ce manque d'utilisation des connaissances générées relèvent de l'ambiguïté entourant cet instrument. Cette contribution propose une typologie des différentes situations d'usage de l'expérimentation sociale et des enjeux d'apprentissages politiques et scientifiques distincts qui en découlent.

**Avec la participation de :** Agathe Devaux - *Coopératif Quadrant Conseil et Centre Émile Durkheim* et Thomas Delahais - *Coopérative Quadrant Conseil*.

**Animation :** Thomas Delahais - *Coopérative Quadrant Conseil*.

**Atelier - débat**  
Salle A 202 - 2<sup>ème</sup> étage

## **Nouvelles modalités d'interventions publiques et nouveaux outils utiles à l'évaluation**

Les territoires sont confrontés à de nouveaux enjeux et doivent se préparer notamment aux transitions écologiques, numériques et économiques. Les modèles de développement des activités et d'aménagement des espaces sont réinterrogés dans un contexte de cohésion ou d'acceptation sociale tendu. Le contexte institutionnel évolue, impactant la nature des relations de travail entre État et collectivités. Le jeu d'acteurs doit s'enrichir de nouveaux partenaires privés et de la société civile.

Dans ce contexte, les modalités d'interventions publiques sont nécessairement revisitées, avec des temps de réponses plus réactifs, des droits à l'expérimentation à développer, des besoins différenciés selon les territoires, des recours de plus en plus nécessaires à l'innovation sociale et territoriale, des processus nouveaux en termes de co-production des solutions et des modes de faire, etc.

La montée en puissance de la production de données territorialisées, la diversité des modes de représentations, le développement de guides méthodologiques, la réalisation d'outils interactifs, la

création de plateformes de valorisation de bonnes pratiques, la multiplication des temps de partage des analyses invitent à reconfigurer la place et le rôle de l'évaluation. Aussi, dans quelle mesure ces nouveaux enjeux et ces pratiques en développement contribuent-ils à nourrir les démarches d'évaluation, à enrichir les outils d'évaluation et d'auto-évaluation mais aussi à revisiter les pratiques, voire concurrencer les exercices d'évaluation ?

**Avec la participation de :** Claire Hallegouet - *Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)* ; Kevin Demangeclaude et Sarah Audras-Marcy - *Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)* - Clément Lacouette-Fougère - *Sciences Po Paris/ Direction interministérielle de la transformation publique (DITP)* et un représentant de l'ANSA.

**Animation :** Sylviane Le Guyader - *Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)*.

**Table-ronde**  
Salle Mauriac - Rez-de-Chaussée

## **«Mission impossible» ? Les défis que les démarches design posent à l'évaluation publique**

Dans un contexte où les réformes managériales que connaissent les administrations sont critiquées, émergent depuis une dizaine d'années des démarches d'innovation d'un genre inédit, qui cherchent à appliquer les approches *design* à la conception des services publics, voire des politiques publiques (Bason, 2014; Coblenz & Pallez, 2015; Scherer, 2015; Weller & Pallez, 2017). Certains acteurs administratifs (collectivités locales, services de l'État ou associations comme La 27<sup>ème</sup> Région), s'appuyant sur les méthodologies du *design* de services, du *design* social ou de la sociologie, s'efforcent d'introduire dans l'administration une nouvelle manière de concevoir services publics et politiques publiques. Cette évolution est fréquemment justifiée par le constat que les problèmes publics sont de plus en plus des «*wicked problems*» qu'ils nécessitent la mise en place de dispositifs de co-production, notamment avec les usagers, et que le *design* est particulièrement à l'aise avec la complexité et l'incertitude du contexte contemporain (Christiansen & Bunt, 2014).

Ces mutations de l'action publique ne manquent pas d'interroger les pratiques évaluatives. D'une part, l'innovation par le *design* est souvent décrite comme n'ayant pas pour objectif de produire des solutions mais de formuler des problèmes nouveaux (Junginger, 2014 ; Lefebvre, à paraître) et de créer de nouvelles opportunités. D'autre part, le caractère diffus, malaisément objectivable, éventuellement différé dans le temps, des «produits» de ces démarches rend

l'évaluation difficile, ce qui explique peut-être que l'on rencontre peu d'évaluations formelles. Comment dès lors l'évaluation investit-elle ces démarches, novatrices à la fois par leurs techniques et leurs principes d'action ? Les dispositifs inspirés par le *design* sortent-ils transformés des procédures d'évaluation et de mesure d'impact ? Réciproquement, les démarches d'évaluation ne constituent-elles pas un champ à investir par les *designers* eux-mêmes pour en réinventer partiellement le contenu ?

**Avec la participation de :** Emmanuel Coblenca - *ISG Paris*; Philippe Lefebvre - *Mines ParisTech* et un praticien du *design*.

**Animation :** Emmanuel Coblenca - *ISG Paris*.

#### Atelier

Extérieur ou A 109 - 1<sup>er</sup> étage

#### Initiation « Tai Chi Chuan »

Le Tai Chi Chuan est un art du mouvement issu de la tradition chinoise. Profondément enraciné dans le respect et l'intime compréhension des lois de la nature, le Tai Chi Chuan se nourrit des philosophies chinoises (taoïsme, confucianisme, bouddhisme). Venez découvrir au cours d'une initiation les bienfaits du Tai Chi Chuan sur le moral et la santé.

**Animation :** *Le Méridien Bordeaux - Ecole de Tai Chi Chuan*



14h00 - 16h00

3 séquences en parallèle

Témoignages - discussions

Salle A 201 - 2<sup>ème</sup> étage

#### Évaluation de l'initiative pour l'emploi des jeunes : quelles leçons tirer ?

En 2017/2018, la DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) a engagé une évaluation mutualisée de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes, instrument financier mis en place en 2013 par l'Union Européenne dans le cadre de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Cet instrument invite les États-membres à construire des réponses pour faire face à l'élévation du chômage des jeunes constatée depuis la fin des années 2000. Le public visé est les jeunes NEET (Neither in Employment nor in Education or Training, soit Ni en emploi, ni en formation initiale ou continue) qui résident dans les régions européennes les plus touchées par le chômage. Le financement européen vise à réduire le taux de chômage des jeunes et à soutenir ceux-ci dans leur insertion professionnelle mais a également pour ambition de faire évoluer les politiques des États-membres en faveur de l'emploi des jeunes par une prise en compte des concepts (notamment celui de NEET) portés au niveau européen.

L'évaluation menée était mutualisée et associait donc plusieurs échelles : européenne, nationale et locale. Elle combinait plusieurs méthodes - analyse de contribution, évaluations contrefactuelles, analyse de projets innovants - mobilisant plusieurs prestataires.

Ces travaux, de très grande ampleur, ont suscité de nombreux questionnements : quels apports et contraintes d'une démarche mutualisée ? Quelles leçons pour l'évaluation du complexe ? Comment utiliser ces évaluations à l'échelle territoriale ? Quelles leçons pour les futures évaluations d'impact des programmes opérationnels (PO) ?

**Avec la participation de :** Frédéric Bertrand - *Cabinet Amnyos*; Thomas Delahais - *Coopérative Quadrant Conseil*; Béatrice Eveno - *Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle* et Sébastien Guilbert - *Cabinet Edater*.

**Animation :** Laurent Caillaud - *Région Nouvelle-Aquitaine*.

## Quelle(s) pratique(s) évaluative(s) dans les collectivités locales ?

30 ans après le rapport VIVERET, où en sont les collectivités territoriales en matière d'évaluation ?

Le débat sur cette question sera organisé sur la base d'une étude réalisée par le cabinet Asdo études et la direction de l'évaluation du CNFPT, dans le cadre du partenariat entre le CNFPT et la SFE, sur le rôle et les pratiques de l'évaluation de l'action publique territoriale.

Quatre constats principaux en ressortent :

- Des pratiques évaluatives fragiles, dont la place reste aléatoire et non sécurisée dans les collectivités
- Une évaluation pratiquée plus technique que politique, avec des élus trouvant difficilement leur place et des usagers qui font irruption dans le processus
- Des visions assez différentes de l'évaluation selon l'importance accordée à l'évaluation dans l'élaboration des politiques mises en œuvre et selon le prisme plutôt technique ou plutôt politique
- Des pratiques évaluatives plastiques mais utiles, les stratégies pragmatiques mises en œuvre visant plus l'accompagnement que le jugement.

Au cours de cette table ronde, ces constats seront exposés puis débattus en mobilisant notamment les réflexions et conclusions qui auront pu être tirées lors des ateliers dédiés la veille au cours de ces JFE à l'évaluation dans les collectivités aux trois échelons territoriaux (régional, départemental et local).

Au-delà de la diversité des pratiques rencontrées, sommes-nous à une nouvelle étape pour l'évaluation dans les collectivités territoriales : accompagnement plutôt que jugement de l'action publique territoriale plutôt que des politiques locales ?.

**Avec la participation de :** Christelle Fairier - *Amiens Métropole*; Benedict Lexton - *Région Nouvelle-Aquitaine*; Claudy Lebreton - *Ancien Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor et de l'Association des Départements de France* et David Carassus - *Chaire OPTIMA - Centre de Recherche et d'Études en Gestion de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour*.

**Animation :** Henri Jacot - *CNFPT* et Loicka Forzy - *Cabinet Asdo études*.

## Évaluation complète d'une politique complexe largement intermédiée : retours d'expériences et conditions de réussite pendant et après l'évaluation

La démarche d'évaluation a émergé progressivement au sein de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) entre 2013 et 2016. Une organisation a été mise en place pour pouvoir démarrer une à deux évaluations d'envergure par an.

Une évaluation d'envergure a été lancée relativement à l'impact des différentes stratégies de l'INRS vers les TPE/PME, réalisée par Amnyos, qui a abouti à des recommandations validées par la direction.

Ce retour d'expériences est riche d'enseignements concernant :

- Les sous-jacents et prérequis utiles pour mener à bien l'évaluation.
- Les conditions d'acceptabilité interne de l'évaluation.
- Les jeux d'ajustement et de compréhension mutuelle en résultant entre commanditaire et évaluateur.
- Les conditions les plus favorables pour générer la mise en place des suites à donner.

**Avec la participation de :** Catherine Montagnon - *INRS* et Jean Dutoya - *Cabinet Amnyos*.

**Animation :** Catherine Montagnon - *INRS*.



14h30 – 16h00

5 séquences en parallèle

Table-ronde

Salle A 207 – 2<sup>ème</sup> étage

### Retour sur 10 ans d'expérimentations au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Repérer, explorer et caractériser un problème, en mesurer les conséquences, d'abord, faire remonter des actions et en évaluer les effets, ensuite, expérimenter et mesurer l'impact d'expérimentations, enfin, sont autant d'étapes nécessaires à l'élaboration des politiques jeunesse de demain et c'est la mission qui anime le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) depuis 10 ans. Cette présentation sera l'occasion de revenir sur les démarches du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse : sa posture interministérielle d'abord et son positionnement entre le politique, la recherche et le terrain mais aussi le principe du binôme porteur-évaluateurs.

Il s'agira aussi d'évoquer les différentes méthodes d'évaluation mises en œuvre en dix ans : évaluations descriptives, *in itinere*, mesures d'effets, ainsi que méthodes d'expérimentation aléatoire et quasi aléatoire. Des démarches méthodologiques issues de disciplines différentes, qui s'adaptent à la temporalité et aux objectifs des projets.

Enfin, parce qu'expérimenter peut aussi se définir par « la mise en œuvre à petite échelle d'un dispositif afin de le généraliser dans son ensemble ou en partie ». Le FEJ a réalisé une enquête (par questionnaire et entretiens) auprès des porteurs de projets, afin de comprendre les modalités d'essaiage des dispositifs sur les territoires. Les intervenants présenteront les résultats de ce travail.

**Avec la participation de :** Samuel James – *Institut National de la jeunesse et de l'éducation populaire* et Malika Kacimi – *Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse*.

**Animation :** Agathe Devaux – *Coopératif Quadrant Conseil et Centre Émile Durkheim*.

Forum Café

Salle A 211 – 2<sup>ème</sup> étage

### Kit d'investigation des usages, illustration d'une approche de design

À l'occasion des ETS 2018 (Entretiens Territoriaux de Strasbourg) et d'un atelier dédié au Métier d'Exception : L'Investigation d'une scène de crime, Strategic Design Scenarios a conçu le « Kit d'Investigation des Usages ». En effet, les méthodes de la police d'investigation peuvent-elles inspirer les méthodes d'investigation des usages ? Quelles sont les similitudes mais aussi les différences avec les approches d'évaluation mais aussi celles du *design* centrées utilisateurs ? Que peut-on tirer du processus d'exploration d'une scène de crime pour mieux explorer une scène d'usage ? Peut-on évaluer ou diagnostiquer une politique publique ou un service public en mobilisant l'esprit d'investigation d'une scène de crime ? Quel lien entre évaluation et enquête ?

Parmi les éléments qui composent le kit, deux séries de cartes sont dédiées aux postures de l'enquêteur d'une part et aux méthodes d'investigation d'autre part. Quelques exemples de postures : accorder des circonstances atténuantes, tout passer à la loupe, adopter la posture du naïf, on n'est pas contre vous, au nom de l'intérêt général, etc.

Quelques exemples de méthodes : enquête de voisinage, faire le tour des informateurs, vérifier les alibis, infiltrer les terrains, prise en filature, élaborer des portraits-robots, etc.

**Animation :** Christophe Gouache – *Strategic Design Scenarios*.

Conférence – débat

Salle Merle – Rez-de-Chaussée

### Carrefour des problématiques évaluatives émergentes

**L'évaluation axée sur la relation: vers une réappropriation citoyenne des politiques publiques et de leurs évaluations ?**

Comment la construction des indicateurs par les migrants du bassin grenoblois et du col de l'Echelle, ainsi que par les acteurs de l'ESS de ces deux localités propose une alternance aux modèles évaluatifs performatifs, qui donnent habituellement la primeur aux résultats et aux performances.

## **Faut-il opposer évaluation de politiques publique et plaidoyer militant ?**

Certaines analyses réalisées par des organisations militantes s'appuient, comme les évaluations, sur de la collecte de données probantes afin de juger de l'efficacité, de la cohérence et de la pertinence de certaines politiques publiques. Pourtant, à la question suivante : considérez-vous faire de l'évaluation de politiques publiques ?, elles répondent souvent non. Or, certains travaux militants peuvent être considérés comme un travail évaluatif rigoureux, sans pour autant se réclamer d'une méthode d'évaluation en particulier. En quoi ces travaux seraient-ils plus à même de mobiliser les citoyens et alerter l'opinion publique pour s'intéresser aux résultats d'une politique publique ?

### **Evaluation & ONG : *nolens volens***

Quelles sont les formes d'une évaluation citoyenne dans le cadre de la coopération et du développement international ? Est-ce que les associations de solidarité sont porteuses de nouvelles pratiques d'évaluation ?

Est-ce que les ONG ont développé une démarche "citoyenne" en matière d'évaluation de projets ? (avec des valeurs éthiques ?) Est-ce que les évaluations conduites par les ONG s'engagent sur des méthodes différentes et spécifiques ? (notamment en termes de partenariat ?)

**Avec la participation de :** Cristèle Bernard – CERDAP – UGA- Sciences Po Grenoble ; Marc Tevini, Coopérative Quadrant Conseil ; Michael A. Ruleta – Consultant indépendant et Nicolas Subileau – Cabinet Pluricité/Sciences Po Lyon.

**Animation :** Guy Cauquil – Président d'honneur de la Société Française de l'Évaluation – Ancien Président du Réseau Francophone de l'Évaluation.

### **Table-ronde**

Salle Mauriac – Rez-de-Chaussée

## **L'évaluation dans les nouveaux territoires : quelle place dans la reconfiguration des politiques publiques ?**

Comment les nouveaux territoires se saisissent-ils de l'évaluation ? L'évaluation peut-elle être au service du redéploiement/réorientation de leur politique publique ? Y a-t-il des pratiques et des modes d'action plus ou moins facilitants dans cette visée ? Comment ces approches permettent-elles d'intégrer le nouveau fait territorial ?

La reconfiguration des territoires oblige les collectivités à revisiter leurs politiques publiques et à les renouveler pour prendre en compte de nouvelles échelles territoriales, de nouvelles problématiques liées au changement d'échelles et en conséquence de

nouveaux acteurs. Parmi d'autres, l'évaluation constitue une approche pouvant permettre de mettre à plat et de repenser les politiques publiques. Notre table ronde se centrera sur la place de l'évaluation dans cette reconstruction ou reconfiguration des politiques publiques, en s'interrogeant sur les pratiques mises en place par les nouveaux territoires (AMO, évaluation externe, interne, place de la participation, ...). Les témoignages d'intervenants de différents types de collectivités (Région, Département, Métropole) présenteront les finalités de ces évaluations au regard des territoires recomposés, les méthodes mises en place, leurs spécificités et ce qu'elles produisent.

Ces témoignages devraient ainsi nous permettre de repérer en quoi l'évaluation permet de repenser les politiques à une nouvelle échelle territoriale, d'accompagner le redéploiement des actions et les organisations pour les mettre en œuvre.

**Avec la participation de :** Catherine Pansier-Barthelemy – Conseil départemental de la Loire ; Corine Hooge – Métropole de Lyon et Anne Pisot – Cabinet Consortium Consultants.

**Animation :** Anne Micoud – Cabinet Consortium Consultants

### **Témoignages – discussions**

Salle A 202 – 2<sup>ème</sup> étage

## **Les Objectifs de Développement Durable, outils de mise en cohérence des politiques publiques ?**

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU adoptés le 25 septembre 2015 à l'unanimité de ses membres commencent à fixer un nouveau référentiel pour la conception et l'évaluation des politiques de développement durable. En effet, quatre ans après leur adoption, des collectivités territoriales jusqu'à l'Europe, l'ensemble des échelons institutionnels s'efforcent de traduire dans leurs politiques ce cadre nouveau : stratégies locales 2030, feuille de route nationale, papier de réflexion de la Commission européenne, etc.

La question de l'évaluation est centrale dans ce processus, autant pour contribuer à l'évaluation de ces nouvelles politiques de développement durable qui émergent (mise en place d'indicateurs territoriaux de développement durable qui traduisent ceux concomitants des 17 ODD, par exemple) que pour évaluer les politiques publiques à l'aune de ce référentiel international.

Une des problématiques centrales qui ressort ainsi des travaux et réflexions engagées sur l'intégration des ODD est la mise en cohérence des politiques publiques avec et par les ODD et ce, à toutes les échelles. Le

nombre de ceux-ci (17) et de leurs cibles (169) rendent nécessaires leur articulation et obligent à dépasser la démarche en silo traditionnelle. Les 3 présentations qui seront faites dans cette séquence proposent ainsi un éclairage spécifique sur les enjeux et difficultés de mise en cohérence des politiques publiques à différentes échelles dans le cadre des ODD.

**Avec la participation de :** Danièle Lamarque – *Cour des comptes européenne, Société Européenne de l'Évaluation, Société Française de l'Évaluation* et Benoit Simon – *Cabinet Planète Publique et Président de l'Association 4D.*

**Animation :** Benoit Simon – *Cabinet Planète Publique et Président de l'Association 4D.*





## Comité de programme

Présidents : Benedict Lexton, chef de l'unité évaluation, Région Nouvelle-Aquitaine et François Ferrere, chargé d'évaluation, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Membres :

- Thierry Ambrosini, délégué à la qualité, à l'innovation et au pilotage, Ville de Pau
- Olivier Bouba-Olga, professeur d'Université en aménagement de l'espace et doyen de la Faculté de sciences économiques de l'Université de Poitiers
- Guy Cauquil, président d'honneur de la Société Française de l'Évaluation
- Laëtitia Dansou, consultante, Sémaphores
- Agathe Devaux-spatarakis, docteure en science politique et consultante, Centre Emile Durkheim, Quadrant Conseil
- Isabelle Duchefdelaville, inspectrice générale des services, Ville de Paris
- Christelle Fairier, directrice générale adjointe ressources, Amiens Métropole et Amiens Ville
- Danièle Lamarque, membre de la Cour des comptes européenne
- Sylviane Le Guyader, cheffe de projet « pilotage programme des études », Commissariat Général à l'Égalité des Territoires
- Thierry Perreau, élu, président de la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques de la Région Nouvelle-Aquitaine
- Alix de Saint-Albin, consultant, Pluricité
- Joël Zaffran, professeur de sociologie, Université de Bordeaux



## Comité scientifique

Président : Patrice Duran, professeur des universités, ENS Paris Saclay, président du CNIS (Conseil National de l'Information Statistique)

Membres :

- Olivier Bargain, professeur d'économie, Université de Bordeaux
  - Olivier Bouba-Olga, professeur d'Université en aménagement de l'espace et doyen de la Faculté de sciences économiques de l'Université de Poitiers
  - Jean-Michel Fourniau, directeur de recherche au laboratoire Dynamiques Économiques et Sociales des Transports de l'Institut Français des Sciences et des Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTAR-DEST)
  - Fabrice Larat, directeur du centre d'expertise et de recherche administrative, ENA
  - Jean-Marc Offner, directeur de l'agence d'urbanisme de Bordeaux
  - Jean-Christophe Perreau, professeur d'économie, Université de Bordeaux
  - Gilles Pinson, professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux
  - Denis Salles, Directeur de recherche à l'IRSTEA (Institut national de Recherches en Sciences et Technologie pour l'Environnement et l'Agriculture)
  - Andy Smith, directeur de recherche à la fondation nationale des sciences politiques, président de l'association française de science politique, Sciences Po Bordeaux
  - Joël Zaffran, professeur de sociologie, Université de Bordeaux
- 

# Le 12 juin à Bordeaux

## Venez vous former à l'évaluation

### **Besoin et/ou volonté de développer les démarches d'évaluation des politiques publiques au sein de votre institution**

Inscrivez-vous la formation  
**"Initiation à l'évaluation des politiques publiques"**

#### **Objectif**

Comprendre la logique de l'évaluation des politiques publiques et les conditions de son utilisation

#### **Au programme**

- La place de l'évaluation dans le cycle des politiques publiques
- Le cadre général d'une évaluation
- Les principaux bénéfices d'une évaluation
- Les conditions de lancement d'une évaluation
- Les résultats des évaluations
- L'évaluation au service d'une autre gouvernance des politiques publiques

### **Vous devez intégrer et mobiliser les citoyens dans un processus d'évaluation et vous ne savez pas comment vous y prendre...**

Inscrivez-vous la formation  
**"La place des citoyens dans l'évaluation des politiques publiques"**

#### **Objectif**

Acquérir une méthodologie et obtenir des solutions et des outils concrets pour concevoir une évaluation participative effective et adaptée

#### **Au programme**

- Repérer la place de l'évaluation dans le cycle des politiques publiques
- Connaître les grands principes de l'évaluation dite participative et des démarches de concertation
- Repérer les différentes places et formes de participation dans les évaluations
- Savoir choisir les méthodes appropriées en fonction du temps et des ressources
- Pouvoir argumenter sur la place des citoyens et le niveau de leur participation dans une évaluation

**En savoir plus**

**En savoir plus**

# Soyez acteur de la soirée du 13 juin qui célébrera les 20 ans de la SFE !!!



Vous avez une activité artistique  
**(peinture, chant, musique,  
danse...)**  
faites en profiter la communauté  
**en mettant en avant votre talent**  
lors de la soirée du  
**13 juin au Marengo**



Pour toute information, contactez  
[stephanie.breton@sfe-asso.fr](mailto:stephanie.breton@sfe-asso.fr)

# Inscriptions

Les **frais d'inscriptions** incluent :

- La participation aux deux jours de conférence
- Les restaurations du midi
- La soirée du 13 juin

Les montants des frais d'inscriptions sont les suivants :

- 90 € pour les étudiants, demandeurs d'emploi et retraités adhérents à la SFE
- 200 € pour les adhérents payant personnellement
- 300 € pour les adhérents pris en charge par un organisme
- 450 € pour les non-adhérents

*Les droits d'inscriptions comprennent la totalité des prestations (y compris soirée du 13 juin 2019), hors frais et déplacements personnels, hébergement et actes. Dans la limite des places disponibles, les inscriptions seront clôturées le 7 juin 2019. Après cette date ne seront prises en compte que des inscriptions en liste complémentaire, sans garanties de disponibilité. En cas de désistement, les droits d'inscription sont remboursables jusqu'au 13 mai 2019. Après cette date et sauf cas de force majeure sur justificatif, une retenue de 50% des droits sera appliquée. Aucun remboursement ne pourra être demandé après la date du 7 juin 2019.*

**Pour s'inscrire, c'est ici :**

**<http://www.sfe-asso.fr/content/inscriptions-0>**

## Informations pratiques

**Les Journées Françaises de l'Évaluation se tiendront à  
Sciences Po Bordeaux**

11 allée Ausone - Domaine Universitaire  
33607 PESSAC

**Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean**

- **En bus** : Prendre le bus 10, direction Gradignan Beausoleil jusqu'à l'arrêt **Montaigne/Montesquieu** (env. 30 mn)

- **En Tramway** : Prendre la ligne C, direction Gare de Blanquefort ou Bordeaux Parc des expositions, descendre à l'arrêt **Quinconces**, puis prendre la ligne B direction Pessac Centre ou France Alouette jusqu'à l'arrêt **Montaigne-Montesquieu** (env. 45 mn).

**Retrouvez toutes les informations sur les JFE sur le site :**  
**<http://www.sfe-asso.fr/content/journees-francaises-de-valuation-juin-2019>**

## Nos adhérents de soutien



## Nos partenaires



## Ils nous soutiennent



**A renvoyer par courrier à**  
**SFE - 21 rue des Grands Champs- 75020 Paris**  
**ou par mail à [stephanie.breton@sfe-asso.fr](mailto:stephanie.breton@sfe-asso.fr)**

## Participant

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Courriel : .....

## Coordonnées de facturation

Organisme (*si les frais d'inscriptions sont pris en charge par l'employeur*) :

.....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Organisme de rattachement : .....

## Je m'inscris

| Au déjeuner du 13 juin     | Au déjeuner du 14 juin     | A la soirée du 13 juin

**Merci d'indiquer si vous avez une pratique alimentaire** (végétarien ; véganisme ; sans porc, etc.)  
**et/ou si vous avez des allergies ou intolérances :** .....

**Je m'engage à verser le montant de la participation forfaitaire de ..... euros**

| 90 euros (étudiants, sans emploi, retraités qui sont adhérents à la SFE)

| 200 euros (adhérents payants personnellement)

| 300 euros (adhérents pris en charge par un organisme)

| 450 euros (non-adhérents)

| J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux participants des JFE

| J'accepte que mes coordonnées soient conservées et utilisées par la SFE

Fait à ....., le .....

**Signature et cachet obligatoire** (pour les inscriptions prises en charge par l'employeur)